

Lekha Dodi - Parachat Ki Tissa

Parachat Ki Tissa

23 février 2008 / 17 Adar Aleph 5768



Entrée de Chabat : 17h51

Sortie de Chabat : 18h23

Le mot du Rav :

TRANSFORMER LA BARRE DE FER

(Chemot 32-9) : « Hachem dit à Moshé : » Je vois que ce peuple à la nuque roide ». Le Sforno explique : leur nuque est dure comme une barre de fer. Ils refusent d'écouter ceux qui les réprimandent, si bien qu'il n'y a pas d'espoir de repentir.

Le peuple a commis une monstrueuse faute au pied du Mont Sinaï, à l'endroit même où ils avaient déclaré « Naassé Vénichema ». Là où Hachem s'est révélé aux Bene Israël, là où ils ont entendu les Dix Paroles. C'est à cet endroit précis qu'ils ont commis le grave péché d'idolâtrie, la faute du veau d'or.

Au moment où Moshé Rabbenou s'apprête à redescendre du Mont Sinaï avec les Premières Tables de la Loi, Hachem lui annonce l'infidélité du peuple. Pire encore, le peuple n'est pas prêt à entendre de réprimande, il n'est pas disposé à regretter son infidélité.

Dans un premier temps, Moshé Rabbenou supplie Hachem de ne pas anéantir le peuple. Il implore Sa Miséricorde, ainsi que la faveur de lui accorder le temps nécessaire pour faire prendre conscience au peuple la gravité de la faute commise.

A son retour parmi le peuple, Moshé Rabbenou prend la courageuse décision qui s'imposait : de briser les Tables. Seul cet acte décisif pouvait faire comprendre au peuple la gravité de son infidélité.

Hakkadosh Baroukh 'Hou Lui même approuva cet acte nécessaire en disant à Moshé Rabbenou : « 'Hazak ! » et en le remerciant. Rech Lakish enseignait (Traité Ména'hot) : un acte de destruction peut être un acte de restauration.

Dans un deuxième temps, après avoir réduit en poussière le veau d'or, Moshé Rabbenou s'adresse à Aaron et lui dit : « Que t'a fait ce peuple pour que tu aies amené sur lui une si grande faute ? ».

Dans un troisième temps, et c'est seulement le lendemain que Moshé Rabbenou s'adresse calmement au peuple en lui disant : « Pour vous, vous avez commis un grand péché ». Dans sa grande sagesse, Moshé Rabbenou a su retenir sa réprimande jusqu'au lendemain. Il a attendu le moment favorable, comme il est dit dans les Pirke Avot (chapitre 4, michna 23) : « Rabbi Chiméone ben Eleazar disait : « n'essaye pas de calmer ton prochain quand il est dans le premier feu de sa colère.

Chapitre 33 verset 4 : « Et le peuple eut connaissance de cette mauvaise nouvelle, et prit le deuil et nul ne se para de ses ornements ».

En entendant la mauvaise nouvelle du retrait de la présence divine, le peuple manifesta des sentiments de deuil témoignant de leurs remords. Moshé Rabbenou a su transformer la dure 'barre de fer' – la nuque roide des Enfants d'Israël, à la raison et au repentir.

La Yéchiva adresse à
Maître Jacques Bibass et famille
Tous ses vœux de condoléance suite au décès
de sa mère Madame Messaouda bat Louna

**Par RAV MOCHE MERGUI
ROCH HAYECHIVA**

Y-A-T-IL UN MAZAL POUR ISRAËL ?

Nous avons cité précédemment la thèse du **Gaon de Vilna**, selon lui le *mazal* n'a aucune emprise sur Israël, toutefois le Gaon émet une nuance : les évènements de l'homme ne sont pas soumis au *mazal*, par contre les caractéristiques de l'homme sont soumises au *mazal* ! C'est-à-dire que la discussion citée au traité *Chabat* 156a concernant l'effet du *mazal* sur Israël ne concerne seulement les évènements de l'homme, pour ce qui est de ses qualités personnelles il n'y a pas d'opposition, pour tout le monde elles sont fixées par le *mazal*.

Lorsque le roi *Chlomo* annonce – *Michlé* 22-6 – « Eduque l'enfant selon sa voie, lorsqu'il vieillira il ne s'en éloignera pas », le Gaon explique : « Il est impossible que l'homme casse sa nature – c'est-à-dire son *mazal* qu'il obtient dès sa naissance. Cependant par l'effet de la *béh'ira* (*libre arbitre*) l'homme peut gérer et orienter ses qualités imposées par le *mazal*, comme dit le Talmud celui qui aime le sang peut devenir assassin – donc mauvais, ou boucher – donc moyen, ou pratiquer la circoncision – donc bon ».

Le Midrach dit que « Lorsque le prophète *Chemouël* se dirigea vers la maison de *Yichai* pour nommer roi son fils *David*, il vit en lui une tendance "rouge" et pensait qu'il aimerait verser du sang comme *Esav*. D'IEU lui répondit : *Esav* tue par désir personnel par contre *David* ne le fera qu'avec le consentement du grand tribunal ». C'est-à-dire que *David* a su choisir par le libre arbitre d'utiliser son *mazal* pour le bien.

Le Gaon poursuit donc et explique le verset de *Michlé* ainsi : « Eduque l'enfant selon sa voie, selon sa nature, selon ses qualités prédéfinies, à ne les utiliser que pour faire le bien », tel est l'art de l'Education : comprendre le naturel de l'enfant pour le conduire à ne l'utiliser seulement pour le bien. « C'est alors, poursuit le Gaon, que même lorsqu'il vieillira il ne s'en détournera pas. Par contre si tu le forces à agir de façon opposée à sa nature il t'écouterait étant petit, parce qu'il te craint, mais plus tard il te rejettera parce qu'il est impossible de dénaturer son *mazal* », il est impossible d'agir à l'encontre du *mazal*, on ne peut "que" choisir l'orientation de la nature qui nous est imposée. Cette thèse s'oppose à l'avis du *Ran* qui soutient qu'il est possible de changer sa nature...

[nb: *Rav Fridlander zal* rapporte encore de nombreuses thèses concernant le *mazal* : *Ramban*, *Rabénou Bé'h'ayé*, *Ri Ibn Chouïb*, *Maharal*. Tous les savants de la Tora, de tout temps, se sont penchés

sur ce débat des plus passionnants. Je laisse le soin au lecteur de piocher dans l'ouvrage du *Rav Fridlander zal* la suite de son travail. Pour avancer un peu je rapporterai une autre question que soulève le *Rav Fridlander zal* : comment change-t-on le *mazal* ? On aura tout au moins pris conscience jusque là que le "maktoub" n'est pas qu'une affaire de grand-mère ou de superstition, il est un "sougya" – analyse talmudique – sur laquelle les plus grands penseurs et exégètes de la Tora s'y sont sérieusement penchés. J'invite le lecteur à fixer des rencontres autour de ce thème passionnant et perturbant pour découvrir les profondeurs de l'Être et de la Tora.]

Nous avons eu l'occasion de citer l'avis de *Tossfot* affirmant qu'il était possible pour l'homme de changer son *mazal* et ce par le biais d'un "grand mérite", nous allons essayer de définir qu'est-ce qu'un grand mérite ? Une des références prouvant qu'il est possible de changer le *mazal* est l'enseignement du Talmud, il nous dicte que D'IEU a dit à *Avraham* de ne pas se fier aux astres lui indiquant qu'il n'aurait pas de fils, selon l'expression du Talmud « D'IEU fit sortir *Avraham* à l'extérieur et lui dit : n'es-tu pas supérieur au *mazal* ?! ». Quelle était donc la puissance d'*Avraham* lui permettant de sortir du *mazal* ?

Rav Dessler zal explique qu'au moment où *Avraham* alors nommé *Avram* ne devait pas avoir de fils était le "Père spirituel de la région de *Aram*" par la suite il deviendra le "Père spirituel de toutes les nations" – son nom et son rôle ont changé, ceci lui permet donc de connaître un nouveau *mazal*. Les *Pirké Avot* (5-2) nous enseignent : « Il y a dix générations entre *Noah* et *Avraham*, ces dix générations ont fauté devant D'IEU, *Avraham* est venu et a reçu le salaire de toutes ces générations ». Ces dix générations n'ont pas joué le rôle qui leur incombait, pire elles ont mis D'IEU en colère. *Avraham* a pris leur salaire : il a su corriger leur faillite, il a joué son propre rôle et a rattrapé celui de ces dix générations ! Par ce fait d'avoir investi tant d'efforts pour redresser leur tort il bénéficia d'un nouveau *mazal*. (nb: D'après cette première idée l'homme peut changer de *mazal* s'il change lui-même, s'il montre qu'il est prêt de s'investir de façon dite "sur-naturelle" alors la "nature" change pour lui !!!...)



Sefer Hah'inouh' mitsva 95 : commandement de construire une bâtisse à D'IEU

...« En vérité au traité Méguila 28a nos Sages ont dit que le lieu du Sanctuaire est saint même lorsque celui-ci est détruit, ce qui démontre bien que la résidence divine ne dépend pas de la bâtisse et du service qui y est effectué, mais du lieu où elle se trouve ». Nos Sages reconnaissent une sainteté au lieu lui-même indépendamment de l'activité qui y est effectuée ! C'est en soi quelque peu incompréhensible, par la suite nous verrons l'idée du Sefer Hah'inouh' sur ce point, qu'est-ce qui fait la sainteté et l'efficacité d'un lieu, n'est-ce pas ce qu'on y fait ? On peut tout au moins déduire une idée : la sainteté ne dépend pas de l'homme, puisqu'elle est divine. La sainteté, et tout ce qui va avec, appartient à D'IEU. Là se joue tout le débat, aussi bien au niveau du Sanctuaire que de l'univers en général : quel rôle joue l'homme dans un espace divin ? Et pourtant D'IEU a investi l'homme dans Son monde. Certains diront : D'IEU s'est désinvesti de l'univers, d'autres diront : l'homme n'a aucun pouvoir d'action dans cet univers ; nous optons pour une toute autre opinion, poursuivons les propos du Sefer Hah'inouh',



« D'IEU a défini ce lieu pour que ses créatures y reçoivent bénédiction et sainteté, néanmoins il est certain que la bénédiction et la sainteté se multiplieront en fonction des actes que les humains y effectueront, il est certain que la sainteté de l'endroit diffère entre son état de destruction et son état de fonctionnement ! ». L'univers dans lequel l'homme agit est un univers où l'homme peut augmenter (comme diminuer) ses effets. L'effet du lieu n'est pas totalement détaché de l'action de l'homme. Il y a un effet automatique et un effet subjectif. A l'homme de choisir s'il veut subir passivement l'effet des événements où au contraire profiter de l'occasion que D'IEU lui a octroyé de pouvoir augmenter la puissance énergétique de l'univers. Toutefois agir dans l'espace divin ne veut pas dire que "tout" dépend de l'homme, l'homme peut (et doit) agir dans le monde de D'IEU dans lequel ses efforts seront positifs ou négatifs. Le Sanctuaire nous livre ce regard sur la création toute entière : le pouvoir d'action de l'homme dans un univers divin !

« La raison essentielle que nous avons évoqué quant à l'érection du Tabernacle est la raison même que nous reconnaitrons au service qui y est

effectué ». L'idée est simple : puisque l'édifice lui-même connaît une raison il en va de soi que ce qui s'y joue à l'intérieur connaît la même raison. L'édifice n'est que l'enveloppe extérieure de ce qui se passe à l'intérieur. Faut-il donc que l'extérieur corresponde à l'intérieur. C'est bien encore une notion (si bien connue d'ailleurs) que nous livre le Sanctuaire.

« Voilà que nous avons dit que les cœurs sont entraînés par les faits ! Par conséquent, une personne qui faute il ne suffit certainement pas qu'elle reconnaisse seulement sa faute verbalement, entre elle et le mur, en se disant : j'ai fauté je ne recommencerai plus ! (nous sommes témoins que ce genre de comportement ne marche pas !). Ce n'est qu'en faisant quelque chose de grandiose... que l'homme prendra conscience du mal qu'il a fait et s'abstiendra dans le futur de récidiver ». Le Sanctuaire et tout le Service qui s'y joue a, entre autre, pour fonction d'impressionner l'homme. Cette impression l'imprimera des enjeux des faits qu'il commet. Il ressort que le vrai problème de la faute est l'ignorance des effets de nos faits. N'avons-nous pas tendance à banaliser, diminuer tout au moins, nos erreurs en disant : "c'est rien", "c'est pas grave", "ça va - n'en fais pas un drame", etc.

« J'ai trouvé dans le Ramban une idée semblable à propos des sacrifices : l'action de l'homme est composée de trois éléments la pensée, la parole, l'action. Son travail expiatoire doit corriger ces trois parties c'est à cela que répond le sacrifice ; le propriétaire doit appuyer ses mains sur la tête de la bête – pour corriger son acte; il devra reconnaître verbalement sa faute ; on brûle les intestins et les reins de la bête faisant référence symboliquement à la pensée et au désir, les pieds parallèlement à ses mains et ses pieds ; on asperge le sang sur l'autel qui fait allusion à son âme ; afin que l'homme prenne conscience qu'il a fauté par ces trois éléments ». L'erreur de l'homme engage l'homme dans sa totalité – tel est véritablement la gravité de la faute : l'ignorance de l'effet de mes actes sur moi-même. Ou encore l'ignorance de moi-même dans la participation de mes actes.■ ■ ■

La Yéchiva souhaite
un grand Mazal Tov à
Chlomo et Laurence ABTAN
à l'occasion de la Bar Mitsva de leur fils
Aharon Styve

« CHABAT »

« Entre Moi et Israël, le Chabat est un signe – ote - pour toujours ». Pour expliquer le sens de ce signe le *H'afets H'aïm* disait : le signe est comme le panneau indicateur suspendu sur toute boutique, désignant la nature du commerce pour indiquer aux passants ce qui s'y trouve à l'intérieur. Par conséquent une boutique qui n'a pas de panneau, même si à l'intérieur il y a toutes les délicatesses inimaginables, nul ne pénétrera. De même un magasin qui a fermé tant qu'il y a un panneau cela veut dire que sa fermeture n'est pas définitive.

C'est cela le signe du *Chabat Kodech*, il est le panneau indicateur de ce qui se trouve à l'intérieur du cœur du juif ! (*Méir Ené Israël 5em* volume page 417)

« Lachon Hara »

Nous devrions être vigilants à la propreté de notre bouche comme nous sommes pointilleux sur la propreté du sol de notre appartement, disait le *H'afets H'aïm* (ibid. page 241)

« A prendre ou à laisser »

Un jour on rapporta au *H'afets H'aïm* qu'un homme très riche était mort et qu'il avait laissé derrière lui une grande richesse. Le *Rav* répondit : quand un pauvre quitte ce monde il laisse également beaucoup de choses derrière lui, il laisse la Russie, l'Amérique, la France et encore beaucoup de choses, mais l'essentiel n'est pas ce que tu laisses ici mais plutôt ce que tu prends avec toi là-bas ! (ibid. page 252)

« Compter dans le vide »

Celui qui explique la Tora (*iyoun*) mais n'a pas suffisamment de connaissance (*békioute*) ressemble à un comptable qui sait faire des budgets mais n'a pas d'argent, disait le *H'afets H'aïm* (ibid. page 183)

« Paradis »

Je ne peux qualifier de *gan eden* un endroit où je ne peux pas trouver de pupitre et un livre de Talmud, disait le *H'afets H'aïm* (ibid. page 188)

« L'employé et le patron »

L'employé ne peut pas s'enrichir, le patron s'enrichit grâce aux efforts de ses employés. De même celui qui soutient une Yéchiva s'enrichit parce qu'il permet à un nombre considérable d'étudiants de s'adonner à l'étude de la Tora, affirmait le *Ha'fets H'aïm* (ibid. page 207)

« Loin des yeux »

Un homme voyageait, arrivé en haut d'une colline il vit au loin le village apparaître. De loin on ne perçoit que le toit des maisons ; il s'étonna : dans ce village les gens marchent sur les toits ? Lorsqu'il s'approcha il distingua les maisons. Il s'étonna encore : comment les gens marchent puisque les maisons sont collées ? Lorsqu'il s'approcha davantage il perçu les sentiers. Cette parabole citée par le *H'afets H'aïm* (ibid. page 239) peut être utilisée pour répondre à de nombreuses interrogations de l'homme !

Vous voulez faire part de votre
générosité au Lekha Dodi
envoyez vos dons au C.E.J.
31 ave. H. Barbusse 06100 Nice
Notre journal entame sa 9eme année !

**Prochaine conférence de
Rav Benchetrit
lundi 3 mars à 20h30
"le sens de la responsabilité"**

tova club

Organise PESSAH' à Valberg dans une ambiance
chaleureuse et familiale

Pour tout renseignement et réservation contactez
Mr Mardoukh au 06.64.84.39.56

Messieurs, étude tous les matins
de 9h00 à 9h45

Traité Sota – "la femme infidèle"